



ICSF

25 ans au service  
de la pêche artisanale

N° 37 | Juillet 2011 | ISSN 0973-1164

# Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

## Éditorial

Le troisième Colloque mondial sur le Genre dans l'aquaculture et les pêches (GAF3) qui s'est tenu au début de cette année à Shanghai a fait apparaître des faits inquiétants concernant les femmes de la pêche. Dans ce secteur, les femmes restent invisibles et marginalisées. Elles ont sans doute un plus grand accès au microcrédit mais leurs biens propres restent toujours fort réduits. Il arrive parfois qu'une femme occupe un rang élevé dans une institution qui s'occupe de pêche : c'est l'exception à la règle commune qui veut que les femmes soient confinées au bas de la hiérarchie des emplois. Malgré des années de luttes et d'argumentations, il est évident que ces femmes continuent à être privées du droit essentiel à l'égalité et la justice.

La disparité hommes-femmes (thème central de ce Colloque) est aujourd'hui largement considérée comme l'un des facteurs majeurs de la discrimination et de l'exclusion dans le secteur de la pêche. Mais les éléments qui génèrent, reproduisent et maintiennent ces inégalités ne sont pas bien compris. On se contente souvent de faire allusion aux rapports de force entre l'homme et la femme, à une sorte de décalage entre les sexes. Pour réajuster les choses, il faudrait, dit-on, que les femmes acquièrent un certain nombre de compétences et d'outils à travers des formations spécifiques, des techniques d'intégration, l'accès au microcrédit... Cette démarche est appliquée depuis de nombreuses années dans le domaine du développement, mais il apparaît que, dans le monde de la pêche, le décalage n'est certainement pas en train de se réduire pour la majorité des femmes.

Les problèmes de genre sont assurément plus qu'un simple décalage, plus que des histoires d'hommes et de femmes. Après des années de partage d'expériences, de recherche et de documentation, nous avons pris conscience que cela vient d'un ordre patriarcal présent dans chaque institution (privée ou publique) et qui collabore de façon complexe avec d'autres sources de pouvoir : argent, religion, caste, race, sexualité... Il serait donc impossible de s'attaquer à ces inégalités sans remettre fondamentalement en cause ce qui vient renforcer cet ordre patriarcal. Or dans les démarches habituellement mises en œuvre, on continue de croire qu'il suffit tout simplement de faire une place aux femmes dans les institutions existantes, ce qui a bien servi l'expansion du capitalisme dans le secteur de la pêche (et ailleurs), notamment via le recrutement d'une vaste main-d'œuvre féminine à bon marché dans une période de mondialisation accélérée.

Avec des idées simplistes en matière d'intégration des questions de genre, alors qu'il s'agit d'inégalités systémiques, on débouche souvent sur une simple cooptation de certaines femmes dans la hiérarchie en place et les privilèges de l'ordre patriarcal. Nous voyons cela se produire dans toutes les formes de combats pour l'égalité purement identitaires car ils ne s'attaquent pas aux piliers même du pouvoir et de l'oppression. Il est indispensable d'identifier toutes les formes de pouvoir, de rejeter des politiques exclusivement identitaires et d'opter pour des luttes plus élargies.

On se rend compte maintenant qu'il faut clarifier davantage la notion de genre, lui donner plus de substance. Lors du colloque GAF3 de Shanghai, il a été conseillé de procéder à une analyse approfondie de toute source de pouvoir (social, culturel, domestique) si l'on veut donner plus de sens à la vie des femmes et des communautés dépendantes de la pêche. Si nous voulons vraiment combattre les discriminations dont souffrent les femmes, nous devons maintenant prendre le temps de réétudier la problématique de genre, de jeter un regard neuf sur des idées reçues, de faire le bilan pour ensuite agir plus efficacement en temps utile. **M**



Asie .....	2
Profil .....	3
Quoi de neuf sur le web ? .....	5
Genre .....	6
Dates .....	7
Femmes de la pêche .....	8
Q & R .....	11
Mama Yemaya .....	11
Yemaya Recommande .....	12

# Tuyaux qui fuient et échelles glissantes

## Le troisième Colloque mondial sur le Genre dans l'aquaculture et les pêches

**Meryl J Williams**  
(meryljwilliams@gmail.com), Présidente du comité organisateur du GAF3, avec des apports des présentateurs de ce colloque. Elle prend la responsabilité des points de vue exprimés dans cet article

À quelques exceptions près, pourquoi les femmes restent-elles encore invisibles et marginalisées dans le tableau général ? Malgré l'accès au microcrédit, pourquoi sont-elles dépourvues de patrimoine ? Pourquoi souffrent-elles de discrimination au sein des institutions ? Qu'est-ce qui explique ces inégalités sociales ?

Ces interrogations ont fait l'objet de débats passionnés lors du troisième Colloque mondial sur le Genre dans l'aquaculture et les pêches (GAF3) organisé par l'Asian Fisheries Society (AFS) dans le cadre du 9<sup>ème</sup> Forum asiatique sur la pêche et l'aquaculture qui s'est tenu du 19 au 21 avril 2011 à l'Université océanique de Shanghai, Chine. Ce colloque (le 5<sup>ème</sup> de l'AFS sur les questions de genre) a produit 41 exposés, 7 affiches et de nombreuses discussions. Certains décrivaient les progrès réalisés par les femmes de la pêche : une lente montée sur l'échelle. D'autres parlaient de tuyaux percés pour indiquer que les femmes faisant carrière dans le monde de la pêche ou de l'aquaculture perdent progressivement leurs chances et leur statut.

Dans son discours d'inauguration, Nandini Gunewardena, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a incité les personnes concernées à lancer des initiatives stratégiques visant à consolider la place des questions de genre dans la pêche et l'aquaculture, notamment en rassemblant des données convaincantes, en s'impliquant dans des actions de plaidoyer et de réseautage, en mettant

en évidence les vulnérabilités des femmes. Il ne suffit pas que la recherche chausse des « lunettes de genre » : il faut aussi examiner le contexte social, culturel, familial, les rapports de force, a fait remarquer Marilyn Porter qui a cité des exemples de Tanzanie, du Canada et du Sulawesi occidental pour bien montrer que les chercheurs soucieux d'améliorer la situation des femmes doivent bien comprendre ce qu'il y a en toile de fond. Cette matrice du pouvoir était une notion centrale à l'atelier *Changer la donne* organisé par l'ICSF en 2010 et dont Naina Pierri Estades du Brésil a, dans son exposé, résumé les conclusions, à savoir un programme d'action renouvelé sur les questions de genre dans la pêche.

Démontrant les façons dont les femmes apportent de la valeur ajoutée à la filière des produits de la pêche, Holly Hapke a cité des exemples tirés du développement des pêches au Kerala, dans le sud de l'Inde, et a suggéré un cadre de recherche qui rapproche l'analyse des chaînes de produits (approche multi-échelles sexospécifique de la filière...) et l'analyse de l'environnement domestique. On peut trouver un exemple de chaîne logistique commercialement importante (et qui a connu à maintes reprises des difficultés dues à des problèmes de qualité et de méthodes de production) dans l'élevage de la crevette géante tigrée d'Asie (*Penaeus monodon*). Dans le contexte du Bangladesh, Mohammad Nuruzzaman a parlé d'un nouveau projet qui faisait une place aux femmes dans des programmes de formation d'agriculteurs. Il est vite apparu qu'il fallait d'abord surmonter les résistances domestiques quant à la participation des femmes et réduire la position dominante des hommes afin de faciliter l'apprentissage dans les classes de femmes.

Il est fréquent que les projets d'appui aux femmes portent uniquement sur des activités à petite échelle dans le secteur de la pêche. Les participants au GAF3 ont écouté trois communications sur divers aspects de la problématique de genre dans trois activités importantes. Premièrement, faisant remarquer que « l'Inde est un pays d'élevage de carpes », M.C. Nandeesh a exposé les résultats d'une étude réalisée dans dix États de l'Union indienne concernant la participation de la main-d'œuvre féminine à cette activité. Le taux était très faible dans des États fortement producteurs comme l'Andhra Pradesh au sud et le Punjab au nord, beaucoup plus élevé au Manipur, en Assam et au Bengale occidental à l'est et au nord-est, où les femmes s'occupent essentiellement de fertiliser les bassins, d'élever les alevins, de nourrir et de récolter le poisson, souvent dans le cadre de groupes d'entraide féminins.

KAING KHIM




Travaux pratiques au Cambodge : l'intégration des questions relatives à l'égalité entre hommes et femmes fait officiellement partie des politiques gouvernementales

Deuxièmement, Sunila Rai a présenté un point de vue différent sur la participation des femmes à l'élevage en polyculture de carpes, petites espèces autochtones et crevettes au Népal. L'élevage de la carpe en polyculture est le système de production aquacole le plus répandu au Népal mais n'est pas orienté vers les besoins alimentaires du ménage. Des essais auxquels participaient des éleveuses de la communauté Tharu du district de Chitwan ont démontré que, malgré la qualité médiocre de l'eau, la

polyculture de carpes, chevrettes (*Macrobrachium*) et petites espèces de poissons autochtones a donné des récoltes plus abondantes sans affecter la production de carpes.

Le troisième exposé portait sur l'intégration des considérations de genre dans l'important Programme régional sur les moyens d'existence dans la pêche pour l'Asie du Sud et du Sud-Est (FAO-Espagne). Angela Lentisco, associée à ce programme, a présenté un ensemble d'outils pouvant servir à une meilleure analyse des



**A**gée de 42 ans, mère de cinq enfants, Trifina Josephat est à la fois entrepreneur et responsable communautaire. Dans son village de Kyamalange, région de Kagera en Tanzanie, le rôle habituel des femmes de la pêche c'est de vendre de la nourriture aux pêcheurs et aux commerçants sur la plage, alors que Trifina possède aujourd'hui un bateau et gère un équipage de quatre matelots. Elle est la trésorière de la BMU (Unité de gestion de plage) en charge du site de débarquement de Malehe à Kyamalange. Une BMU est une structure communautaire responsable de la gestion des sites de débarquement locaux. Sa mission est de collecter des statistiques sur les débarquements et les revenus, de faire prendre conscience des problèmes environnementaux, d'intervenir dans les conflits entre pêcheurs et autres acteurs. Malehe est l'un des multiples sites

## PROFIL

# Trifina Josephat : première parmi ses pairs

Trifina Josephat gère le site de débarquement de Kyamalange en Tanzanie

Rosemarie Nyigulila Mwaipopo (ny\_lila@yahoo.com), maîtresse de conférence, Département de sociologie et d'anthropologie, Université de Dar es Salaam, Membre de l'ICSF

de débarquement répartis le long des rives du lac Victoria, internationalement connu pour sa production de perches du Nil.

Le commerce de la perche du Nil a été en pleine expansion dans les années 2005-2007 à la suite de la libéralisation économique et des flux exportateurs que cela a généré. Cette période a aussi intensifié la concurrence avec les mareyeurs des pays voisins, en particulier l'Ouganda. Des commerçants locaux se sont mis à envoyer du poisson aux usines ougandaises car ils obtenaient ainsi entre 500 et 600 shillings tanzaniens (environ 0,5 dollar) de plus que ce qu'ils pouvaient espérer avoir sur place. Dans ces années-là, sentant la bonne affaire, Trifina, a investi l'argent gagné par la vente de café dans la construction d'une pirogue (*mtumbwi*) et l'achat de filets de pêche ; puis elle a engagé quatre *vibarua* (matelots) à la part : 50 % pour l'équipage après la prise en compte des frais d'exploitation et de maintenance. C'est ainsi que Trifina a lancé son entreprise de pêche, qui a prospéré au fil des ans.

Trifina garde l'œil sur son bateau et l'équipage. Elle ne va pas elle-même sur l'eau mais elle est considérée comme un marin-pêcheur parce qu'elle contrôle son équipe de production. L'une des raisons du succès de Trifina (et d'autres entrepreneurs comme elle) a été le recours à des systèmes d'échanges informels basés sur la confiance avec des commerçants du voisinage, par exemple le *mali-kwa-mali* (produit contre produit) qui permet de troquer du poisson contre des biens équivalents. Trifina a ainsi accumulé assez de capital pour pouvoir s'acheter une autre pirogue avec un moteur.

L'intensification de la production de perche du Nil a donné lieu à des pratiques de « clôturage » illégal. De puissants propriétaires de bateaux, avec plus de bateaux et des équipages plus grands, bouclent par la force et la violence des zones de pêche, empêchant ainsi l'arrivée des bateaux plus petits comme ceux de Trifina. Ces gros armateurs (certains possédant 30 à 40 pirogues) affirment ainsi leur monopole sur le commerce du poisson. Depuis quelque temps, il y a aussi une augmentation des cas de piraterie. En juillet 2010, les matelots de Trifina ont été attaqués et un de ses bateaux a été emporté par les pirates. Par chance, l'équipage a été sauvé par des pêcheurs d'autres sites voisins. Les efforts déployés par Trifina auprès des autorités locales et de la police pour faire avancer l'affaire sont restés vains à ce jour. Mais autrement elle se déclare satisfaite de la bonne marche de son commerce de poissons, de sa stratégie. Elle vend les plus gros aux mareyeurs ou aux usines et écoule les plus petits sur le marché local.

Au village, certains considèrent Trifina comme une *he-woman*, une femme aux traits masculins. C'est malheureusement le prix que doivent payer les femmes solides qui osent aller à contre-courant. Mais la force de Trifina inspire aussi le respect car très peu de femmes ont eu le courage d'entrer dans le commerce du poisson. Elle possède maintenant une maison moderne et dix têtes de bétail et ses enfants sont dans de bonnes écoles. Sa détermination lui a permis également d'avoir des responsabilités dans la BMU, ce qui lui vaut d'être au coude à coude avec les pêcheurs sur le site, d'être sûrement la première parmi ses pairs. **M**



**Dans les parcours de carrières pour l'aquaculture et la pêche, de la formation à la recherche, le taux de « déperdition » était plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Progressivement les femmes se retrouvaient avec des salaires plus faibles et moins d'ancienneté, même dans des programmes qui se font les champions de l'égalité des chances.**

questions de genre dans les projets de développement des pêches : le cadre d'analyse de Harvard, l'analyse du triple rôle des femmes, la matrice d'analyse du genre, le cadre de renforcement des capacités des femmes, le cadre des relations sociales. Pour les projets concernant la petite pêche, un autre ensemble d'outils adaptés aux différentes phases de la mise en œuvre a également été présenté.

Le fait que les vulnérabilités sexospécifiques se manifestent de façons fort différentes a été mis en évidence dans l'exposé de Ramachandran C Nair : même la réussite peut rendre les femmes vulnérables dans les espaces convoités dédiés aux activités aquacoles marines de l'Inde. Dans cinq États, le développement de l'élevage des moules et de la culture d'algues est issu en grande partie des programmes d'autonomisation des femmes, alors que l'élevage en cage en pleine mer a été dès le début une activité masculine. Une fois que la culture de moules et d'algues est devenue rentable grâce au soutien des pouvoirs publics, les banques sont arrivées et ont transformé ces activités côtières en entreprises privées dominées par les hommes. Les pouvoirs locaux qui avaient encouragé dans un premier temps l'autonomisation des femmes fermaient les yeux sur cet accaparement du capital et des droits d'accès au littoral. Cela était d'autant plus facile que, contrairement aux élevages en cage, ces cultures de moules et d'algues n'étaient pas protégées par le droit commun de la propriété.

D'autres formes de vulnérabilité ont été examinées lors de ce GAF3. Deux exposés ont traité du passif généré par la microfinance, laquelle ne semble pas améliorer les actifs et la productivité même si les bénéficiaires en ont une bonne opinion. À partir de données recueillies au Kerala, Inde, Nikita Gopal a fait remarquer que les systèmes de microcrédit avaient certes donné un coup de pouce au budget familial et facilité les prises de décision financières dans les ménages à bas revenu, mais la majeure partie de l'argent servait à faire face aux dépenses domestiques et générant fort peu d'actifs. À Guimaras, Philippines, Alice J.G. Ferrer a obtenu des résultats semblables dans une étude portant sur des femmes et des hommes dans des ménages pratiquant ou pas une activité de pêche. Ces deux exposés ont souligné qu'il est indispensable de bien comprendre la question du crédit et de mieux analyser ses diverses sources.

Les vulnérabilités dont souffrent les femmes pêchant en plongée (dont la vie mal comprise a longtemps étonné) ont été abordées dans deux exposés du Japon et de Corée. Sur l'île d'Iki, préfecture de Nagasaki, au sud-ouest du Japon, la plupart des plongeurs (*ama*) sont des femmes ; et dans l'étude présentée par Cristina P. Lim, plus de la moitié étaient déjà dans la cinquantaine. Ces femmes ont officiellement le droit de récolter des espèces sédentaires (ormeau, oursins...) mais leurs revenus sont en déclin, et globalement elles passent après les hommes en matière de droits de pêche et de participation aux décisions dans les coopératives. Contrairement au Japon (où des hommes continuent à plonger), la pêche en

plongée en Corée est une activité exclusivement féminine. Mais comme au Japon, les plongeuses coréennes constituent un groupe vieillissant. Sun-Ae Li a retracé l'histoire de ces Coréennes venues il y a une centaine d'années de l'île de Jeju et qui sont nombreuses dans le sud. Malgré leur savoir-faire et leur apport, elles sont marginalisées parce qu'elles sont des femmes. Leur pêche sur la côte est limitée à des espèces sédentaires ou d'origine insulaire ; les politiques et plans de soutien pour la pêche tiennent rarement compte de leurs besoins.

Les pêcheurs et les communautés de pêche continuent d'être vulnérables même dans des pays en voie de modernisation rapide comme la Malaisie. Les travaux de Jariah Masud ont analysé les programmes nationaux d'éradication de la pauvreté dans ce pays ; malgré des résultats considérables, malgré le développement de la pêche et de l'aquaculture en général, ils n'ont pas changé la situation de pauvreté endémique que connaissent les communautés de pêche. Jariah a aussi exploré les difficultés que rencontrent les femmes de ces communautés désireuses de se lancer dans une affaire. Elle note qu'un certain nombre de femmes des zones rurales malaisiennes ont réussi dans des entreprises productives, mais qu'il faudrait approfondir le sujet pour mieux comprendre les raisons de leur réussite, notamment comment utiliser au mieux les possibilités de crédit, ou au contraire comment faire pour ne pas emprunter. L'évolution des caractéristiques démographiques des populations de pêcheurs de la Malaisie a été le sujet de l'exposé de Tengku Aizan Hamid qui fait apparaître une tendance au vieillissement, les pêcheurs traditionnels étant généralement plus âgés que les pêcheurs commerciaux. Au Sabah et au Sarawak, l'âge moyen moins élevé s'explique sans doute par l'arrivée d'une main-d'œuvre étrangère. Cette intervenante a également abordé le manque de fiabilité des statistiques officielles concernant l'emploi féminin dans le secteur des pêches et l'échec des politiques nationales de développement des pêches en matière de développement humain.

Passons dans un pays voisin : l'Indonésie. L'étude de Zuzy Anna porte sur deux localités côtières, une grande (Semarang) et une plus petite (Pekalongan). Elle examine les incertitudes que connaissent les femmes des pêcheurs traditionnels ou d'hommes exerçant une activité liée à la pêche. Les femmes de Semarang sont plus anxieuses que celles de Pekalongan, et les variations saisonnières de l'incertitude sont plus faibles chez celles dont le mari n'est pas pêcheur. Les causes de l'incertitude sont diverses : écologiques (sécheresse, pollution, saison), économiques (volatilité de la production et des revenus), sociales (instabilité familiale, chômage, santé), institutionnelles (dépendance par rapport aux économies, aux emprunts, aux financiers locaux). Pour faire face aux incertitudes, les femmes ont recours à de multiples stratégies diversifiées, où entre une part d'attitudes personnelles et culturelles. Une autre étude, de Ria Fitriana, concernait l'Indonésie. Elle documente

les chevauchements et les complémentarités dans les activités des hommes et des femmes dans les îles lointaines de Pantar où, même si les femmes sont administrativement classées comme pêcheurs, elles restent moins bien considérées que les hommes en tant qu'utilisatrices des ressources marines.

La région côtière centrale du Vietnam présente de réels défis pour les femmes qui dépendent des ressources halieutiques. C'est ce que note Nguyen Dang Hao qui fait partie du projet RFLP de FAO-Espagne et a étudié 16 communes des provinces de Quang Tri, Thua Thien Hue et Quang Nam. Ici les femmes ont plus d'enfants que la moyenne nationale et elles travaillent de 12 à 14 heures par jour, soit 3 ou 4 heures de plus que les hommes. Les niveaux d'instruction sont faibles et il y a une pression croissante sur des pêcheries en accès libre, parfois avec des conditions météo dangereuses. Les femmes peuvent sans doute obtenir des prêts mais elles connaissent bien peu de choses sur la gestion financière et n'ont pratiquement pas leur mot à dire en matière de gestion des ressources naturelles. Les taux de participation au Syndicat des femmes et à l'Association des agriculteurs sont élevés mais ces organismes offrent tout au plus une écoute bienveillante et l'occasion d'échanger des expériences.

Les études de cas portant sur des îles du Pacifique de Mélanésie (Fiji, Salomon), de Polynésie (Niue, Samoa) et de Micronésie (États fédérés de Micronésie) font apparaître, avec quelques variantes, la domination des femmes dans les activités de pêche sur les côtes et les récifs, dans les lagunes et pour la commercialisation. Les jeunes sont aussi de grands utilisateurs de la zone côtière et sont donc affectés par des phénomènes liés au changement climatique (élévation du niveau de la mer et de la salinité dans les jardins), tout comme les femmes. Veikila Vuki a préconisé une évolution culturelle et conclu que les femmes, les jeunes et les institutions de la pêche devraient pouvoir participer le plus rapidement possible aux décisions relatives au changement climatique pour y faire connaître leurs besoins particuliers et apporter leurs connaissances.

Aux Philippines, sur l'île de Leyte, au village de pêcheurs de Barangay Bislig où il y a de

nombreuses familles de migrants, Marieta Bañez Sumagaysay a remarqué que la plupart des transformatrices qui font sécher le poisson attribuent des pluies prolongées ou un temps imprévisible au changement climatique. Dans cette activité, le changement climatique alourdit le travail des femmes, les coûts et les risques, ce qui s'ajoute aux conséquences de l'amenuisement de la ressource. Malgré le peu d'options qui sont à leur portée, ces femmes tentent de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation.

La destruction des mangroves constitue un sérieux problème dans la plupart des pays tropicaux, notamment aux Philippines où les efforts de reforestation de certains sites du littoral ont obtenu des succès mitigés. Dans leurs exposés, Farisal U. Bagsit et Alice Joan Ferrer ont analysé le rôle et la responsabilité des femmes dans ces programmes aux Visayas occidentales, Philippines. Différents types d'organisations impliquées dans ces initiatives sont étudiés. Les deux enquêtes font ressortir que les femmes restent plus longtemps actives que les hommes dans les associations populaires et ont de plus larges activités dans le replantage et le suivi. Ce travail est difficile et détourne les gens de leurs tâches habituelles, mais il apparaît dans ces deux enquêtes qu'ils reconnaissent l'importance de la reforestation et l'élan de camaraderie que cela entraîne.

Les relations de genre sont une dimension importante des institutions humaines. Au lieu d'attendre une évolution graduelle actionnée de l'extérieur, beaucoup se sont lancées dans le militantisme. Au cours des dix dernières années, l'engagement de femmes de marins, d'organisations de femmes de la pêche et d'intellectuels féministes en Europe a débouché sur des avancées majeures dans le statut et les droits des femmes, avec par exemple la Directive 2010/41/UE sur les droits des conjoints aidants des travailleurs indépendants. Se fondant sur l'expérience d'AKTEA (Réseau européen des femmes de la pêche et de l'aquaculture), Katia Frangoudes affirme que l'action des militantes a été déterminante en cela alors qu'on ne peut pas toujours compter sur les femmes parlementaires pour qu'elles plaident la cause des femmes.

L'intégration des questions de genre visant à parvenir à l'égalité hommes-femmes fait


**Dans cette activité, le changement climatique alourdit le travail des femmes, les coûts et les risques, ce qui s'ajoute aux conséquences de l'amenuisement de la ressource. Malgré le peu d'options qui sont à leur portée, ces femmes tentent de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation.**

## Quoi de neuf sur le web ?



## Vidéos sur YouTube

ONU Femmes a ouvert récemment sur YouTube une chaîne vidéo contenant des outils et des documents pédagogiques qui intéresseront ceux qui militent en faveur des droits des femmes ([www.youtube.com/unwomen](http://www.youtube.com/unwomen)). On vient d'y ajouter une série en cinq parties sur les droits économiques des femmes du Cône Sud (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay, Chili), sur leurs

conditions de vie, les défis qu'elles doivent affronter ([www.youtube.com/watch?v=ABBbBy0aHUK&feature=relmfu](http://www.youtube.com/watch?v=ABBbBy0aHUK&feature=relmfu)). Dans ces régions, elles ont moins d'emplois sûrs, des salaires inférieurs, et sont généralement dans le secteur informel. Cette série est produite par TV Brasil Internacional avec le soutien d'ONU Femmes et du Cône Sud. 

aujourd'hui partie de la politique officielle du Cambodge, a fait remarquer Heng Ponley. Depuis 2006, cet élément a été développé et intégré à l'Administration des pêches par le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches.

Utilisant la métaphore des tuyaux qui fuient, et sur la base de données concernant près de trente ans de travail du CRSP (Programme de soutien à la recherche collaborative, financé par Usaid) dans l'aquaculture, Hillary Egna a rappelé que, dans les parcours de carrières pour l'aquaculture et la pêche, de la formation à la recherche, le taux de « déperdition » était plus

élevé chez les femmes que chez les hommes. Progressivement les femmes se retrouvaient avec des salaires plus faibles et moins d'ancienneté, même dans des programmes qui se font les champions de l'égalité des chances. Complétant ces observations, Stella Williams a affirmé que le développement mondial a ignoré les femmes pendant près de cinquante ans dans tous les domaines, y compris les sciences, l'éducation et la recherche. Les enseignements qui ressortent du programme AWARD (Femmes africaines dans la recherche et le développement agricoles) évoquent aussi des tuyaux qui fuient, a-t-elle ajouté. ❏

## Femmes ou Genre : quelle est la différence ?

La signification de ce glissement de terminologie au 3<sup>ème</sup> Colloque mondial sur le genre dans l'aquaculture et les pêches et à l'atelier spécial de la FAO

**Katia Frangoudes** (Katia.Frangoudes@univ-brest.fr), Université de Brest, France, Membre de l'ICSF, et **Naina Pierri Estades** (naina@cem.ufpr.br), Université fédérale du Paraná, Brésil, Membre de l'ICSF

En réfléchissant à ce 3<sup>ème</sup> Colloque sur le genre dans l'aquaculture et les pêches qui vient de se terminer (voir l'article précédent), on dira que l'usage répété dans les analyses de l'expression *le genre dans la pêche* au lieu de *les femmes de la pêche* constitue un aspect particulièrement significatif.

De nombreux exposés ont décrit la division sexuelle et intergénérationnelle du travail dans les communautés de pêche. Mais souvent ils n'avaient pas un caractère analytique. Beaucoup d'intervenantes sont connues pour avoir dans le passé travaillé sur les Femmes de la pêche. Pourquoi ne parlent-elles plus de ces *femmes de la pêche*, préférant désormais *le genre dans la pêche*. Aucune des participantes n'a abordé cette évolution importante, qu'on peut probablement

expliquer par une demande des institutions internationales qui financent les projets de développement et qui veulent inclure non seulement les femmes mais aussi tous les groupes dans les programmes de développement. Parlant du Programme régional FAO-Espagne sur les moyens d'existence dans la pêche pour l'Asie du Sud et du Sud-Est (RFLP), une participante a fait un commentaire très parlant : « Dans les communautés de pêche, les hommes aussi sont pauvres et ne peuvent être négligés dans les projets de développement ».

Au Colloque, quand nous avons demandé aux participantes avec qui elles travaillaient dans les communautés, toutes ont répondu « les femmes ». Comment interpréter cette réponse ? Il est évident que les femmes constituent le groupe qui a le plus besoin d'appuis pour faire valoir ses droits et améliorer sa situation. L'autonomisation des femmes constitue dans ce cas l'élément clé du développement communautaire et de l'amélioration des moyens d'existence. Les agences de développement souhaiteraient certes élargir leur champ d'action en intégrant toutes les personnes concernées (les hommes, les personnes âgées, les jeunes...) sous l'appellation *genre*, mais elles considèrent toujours que les femmes sont le principal vecteur du changement dans le secteur de la pêche et au sein des familles et de la communauté.

Un certain nombre d'intervenantes ont cependant parlé essentiellement des problèmes des femmes et mis en évidence la place qu'elles occupent dans la pêche et l'aquaculture. Elles estiment en effet que les femmes constituent le groupe cible principal parce qu'elles sont victimes de discrimination dans l'emploi et que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur. Des études de cas concernant divers pays ont souligné les capacités entrepreneuriales des femmes et tout ce qu'elles apportent au secteur de la pêche. Les intervenantes estimaient que, pour parvenir à l'égalité pour les femmes de la pêche, il faudra que les politiques adoptées accordent une véritable attention à leurs problèmes particuliers.

NAÍNA PIERRI



Les intervenantes ont montré que les femmes sont le groupe qui souffre le plus de discrimination dans l'emploi et du manque de reconnaissance de leur travail



Un schéma d'analyse des disparités entre les sexes, basé sur la théorie féministe, semble indispensable pour faire avancer l'autonomisation des femmes et guider les décideurs politiques.

Il y avait ainsi deux groupes dans le Colloque : celui qui travaille sur « les problèmes des femmes » et celui qui travaille sur « les questions de genre » et qui inclut dans *le genre* les femmes et également les hommes et d'autres segments de la société. Dans le premier groupe, il y avait au moins quelques chercheuses adeptes de la théorie féministe tandis que le second était largement composé de chercheuses inspirées des théories et pratiques popularisées par les agences de développement. Les deux groupes ne sont pas parvenus à un consensus, en partie faute de temps, en partie parce que beaucoup ne saisissaient pas bien les implications théoriques et politiques de cette différence.

À la suite du Colloque, la FAO avait organisé un atelier spécial sur les questions de genre dans la pêche. Il s'agissait de débattre dans un groupe de spécialistes de premier plan des diverses façons d'inclure les considérations de genre dans les travaux de la FAO relatifs à l'aquaculture et aux pêches. L'attention accordée aux questions de genre est une évolution récente au sein de la FAO ; c'est le résultat de décennies de lobbying international et des demandes croissantes de représentants de la société civile pour une intégration de la problématique de genre dans les politiques de cette institution. Ces demandes ont été clairement exprimées lors de la Conférence mondiale sur les pêches artisanales qui s'est tenue en octobre 2008 à Bangkok, Thaïlande.

Avant le Colloque, et pour préparer l'atelier, il avait été demandé aux participants de soumettre

entre trois et cinq aspects essentiels des problèmes de genre dans l'aquaculture et les pêches. Ils ont été rassemblés et présentés lors de cet événement. Ensuite, au cours de l'atelier, les experts ont été répartis en deux groupes, chacun ayant pour mission d'approfondir un certain nombre de questions primordiales. Puis on a demandé à chaque participant de proposer trois actions et idées portant sur l'intégration des considérations de genre dans les politiques de la FAO. Toutes ces suggestions ont ensuite été rassemblées pour en débattre, ce qui a permis de faire apparaître cinq thèmes majeurs : action, politique, recherche et données, formation, plaidoyer.

L'atelier de la FAO aussi a mis en évidence les différences de points de vue entre ceux qui se préoccupent principalement des problèmes des femmes et ceux qui préfèrent la définition plus large du *genre*. Le premier groupe préconisait l'utilisation de *les femmes* dans les déclarations de l'atelier, ce qui ne s'est pas fait parce qu'on a estimé que cela serait en contradiction avec la définition que font les Nations unies du mot *genre*.

Il serait souhaitable que les individus, les chercheurs et les organisations travaillant sur le thème des femmes de la pêche soient vigilants et expriment immédiatement leurs critiques sur le projet de déclaration dès qu'il est publié. Les droits des femmes nécessitent une attention spécifique. À chaque réunion d'intellectuels, d'universitaires, de décideurs politiques où il est question des problèmes des femmes de la pêche, il faudra bien faire ressortir les différences entre les analyses et les propositions inspirées de la théorie féministe et celles qui suivent les théories utilisées et diffusées par les institutions internationales de développement. ❏

L'usage répété dans les analyses de l'expression *le genre* dans la pêche au lieu de *les femmes de la pêche* constitue un aspect particulièrement significatif.

## Égalité hommes-femmes, droits autochtones et droits humains en Équateur

La nouvelle Constitution de l'Équateur, approuvée en 2008, va loin en matière d'égalité entre hommes et femmes et de droits autochtones. Elle interdit la discrimination fondée sur le sexe et inclut des dispositions sur l'égalité des chances en matière d'emploi et de droit de propriété, sur les droits sexuels et reproductifs, le partage des responsabilités familiales, la sécurité sociale pour les femmes au foyer. Les articles 57 et 58 reconnaissent et garantissent les droits des peuples autochtones, donnant ainsi de nouveaux droits civils à des milliers de personnes vivant dans les régions les plus pauvres du pays. Et, ce qui est très important pour les femmes autochtones, l'article 171 garantit la participation des femmes aux processus décisionnels de la gouvernance et des systèmes de justice autochtones. La démarche de reformulation de la Constitution a débuté en 2007, avec la participation active de groupements de femmes qui demandaient à l'État de garantir les droits culturels collectifs et autochtones, y compris sur le plan économique et foncier, d'éliminer la discrimination à caractère ethnique ou sexuel, de respecter et protéger les langues ancestrales. Les femmes autochtones, qui subissent une triple

discrimination (du fait du sexe, de l'ethnie et de la pauvreté) se sont ainsi mobilisées pour obtenir que leurs droits soient protégés au niveau aussi bien national que local.

En 2010, prenant davantage en compte ces aspects dans la planification nationale, le gouvernement a demandé l'aide du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (OHCHR) pour mieux intégrer les démarches et principes inspirés de ces droits dans le processus d'élaboration des plans. La collaboration entre le gouvernement de l'Équateur et l'OHCHR a donné lieu à la publication d'un guide pour la formulation des politiques sectorielles. Ce guide constitue le premier pas dans la série d'efforts destinés à faire en sorte que les droits humains contribuent à la vision du *Buen Vivir* (Bien-vivre). Ce concept, inscrit dans la Constitution équatorienne de 2008, est fondé sur l'idée qu'il n'y a pas de développement réel sans la pleine jouissance des droits humains par tous. La Constitution demande également à l'État de définir et appliquer des politiques publiques visant à faire profiter pleinement tout le monde de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. ❏

### Dates

Ramya Rajagopalan  
(icsf@icsf.net),  
Consultante à l'ICSF

# Renverser le courant – 1

Résumé d'un document qui analyse les principales tendances apparues dans les publications relatives aux femmes de la pêche au cours des trente dernières années. Seconde et dernière partie dans le prochain Yemaya.

**Nilanjana Biswas**  
(nilanjanabiswas@  
yahoo.com),  
chercheuse  
indépendante, écrivaine

Sur les 43,5 millions de personnes qui à travers le monde sont directement employées dans la pêche et l'aquaculture, 90 % sont de petits pêcheurs. La majorité (86 %) vit en Asie, la plupart dans une situation de grande pauvreté. On estime que, pour chaque personne directement employée dans la pêche et l'aquaculture, quatre autres trouvent à s'occuper dans des activités avant ou après capture. Mais dans la plupart des pays, on ne considère pas vraiment comme productif et bénéfique pour l'économie nationale le travail que font ces quatre autres : transformation et commercialisation du poisson, transport, fabrication de filets et autre équipement, construction de bateaux, fourniture de carburant, réparation de moteurs... En 2010, le travail d'environ 174 millions de gens à travers le monde reste donc largement invisible dans les statistiques relatives à la pêche et est soit pas payé, soit insuffisamment payé. Les femmes constituent le gros de cette population. Comme le nombre de personnes qui vivent de la pêche augmente chaque année, le nombre de femmes qui sont ainsi librement exploitées s'accroît aussi en proportion. Paradoxalement, il n'a jamais été autant question des femmes de la pêche qu'au cours des récentes années.

Au fil des dernières décennies, la recherche sur ce sujet a en effet mis en évidence l'apport énorme des femmes dans ce secteur. On s'est

intéressé de plus en plus à leur vie et leurs moyens d'existence, ce qui s'est accompagné d'une demande de plus en plus forte pour que les politiques des pêches prennent aussi en compte les questions de genre, ce qui a multiplié les travaux de recherche sur le sujet. Le but de l'étude dont voici un résumé était de faire ressortir de ces travaux des tendances et des enseignements qui feraient l'objet de débats afin que puissent être élaborées des formes d'intervention plus fortes et plus durables. La version complète de ce document est disponible sur [icsf.net/icsf2006/uploads/publications/occpaper/pdf/english/issue\\_112/ALL.pdf](http://icsf.net/icsf2006/uploads/publications/occpaper/pdf/english/issue_112/ALL.pdf)

L'analyse des principaux travaux de recherche sur les femmes de la pêche réalisés au cours des trois dernières décennies fait ressortir cinq évolutions. Premièrement, il y a trente ans, la recherche portait essentiellement sur le travail des femmes ; aujourd'hui il n'est pas tant question de travail que de survie et de moyens d'existence, le tout centré non pas sur une compréhension du travail mais sur l'écologie, qui est finalement l'objet de la recherche et des analyses. Deuxièmement, la notion d'autonomisation ou habilitation (*empowerment*) des femmes a pris le dessus sur le thème de l'exploitation et oppression des femmes. Troisièmement, il est de plus en plus question de l'approche fondée sur des droits. Quatrièmement, on préconise maintenant des modes de gestion communautaire des ressources naturelles. Cinquièmement, tant pour les activités de pêche que pour la recherche et l'action, on est de plus en plus dépendant de mécanismes de financement multidonateurs, qui s'accompagnent de l'idéologie du libéralisme et du libre marché comme remède universel. Avant d'examiner chacun de ces aspects, il serait bon de clarifier brièvement le contexte. Il s'agit certes d'évolutions distinctes mais qui ne se sont pas manifestées de manière isolée : elles sont au contraire profondément liées, et doivent donc être décryptées et analysées ensemble.

Le dernier élément est particulièrement significatif, à savoir l'importance prépondérante de l'aide au développement, qui a eu une influence déterminante pour fabriquer un discours mondial, consensuel et uniforme en matière de développement, et a vigoureusement façonné les autres évolutions citées plus haut. Les trois décennies au cours desquelles sont apparues ces évolutions ont été marquées par deux grandes dates dans l'histoire de l'aide au développement. À la fin des années 1980, ce fut la formulation du Consensus de Washington, en 2005 la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les mesures évoquées, définies par les pays les plus développés menés par les États-

ICSF



Vendeuse attendant le débarquement du poisson en Gambie... Traiter et vendre le poisson ce ne serait pas vraiment travailler !



Unis, donnaient la marche à suivre pour un développement économique mondial. L'objectif principal du Consensus de Washington, il y a trente ans, était la croissance économique, qu'on atteindrait grâce à des réformes économiques néolibérales. Dans la Déclaration de Paris, la priorité n'était plus la croissance mais *la bonne gouvernance*.

Depuis la fin des années 1980, les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI) conditionnaient l'octroi de prêts de base aux pays pauvres en développement à l'acceptation des recommandations du Consensus de Washington. Les répercussions financières et politiques de la restructuration économique forcée qui en résultaient ont été ressenties dans tous les secteurs. Dans la pêche, cela a intensifié une croissance fondée sur les exportations et conduit à la dérégulation des échanges internationaux et des investissements transfrontaliers. À l'arrivée du nouveau millénaire, la restructuration des pays du Sud en général, accélérée par le Consensus de Washington, était plus ou moins complète. Les réformes capitalistes étaient largement en place dans tous les pays pauvres. Il devenait essentiel pour l'industrie de revoir ses priorités afin de consolider son emprise sur les économies de marché en train d'émerger. Au cours de la dernière décennie, elle a donc réclamé deux choses : pour que les normes relatives à l'environnement et au travail notamment correspondent à ses intérêts, il fallait privatiser les réglementations ; pour que les gens ruinés par les réformes ne meurent pas de faim ou de maladie, il fallait prévoir une aide spécifique aux plus démunis. Pour assurer le succès de ces deux programmes (privatisation et aide ciblée), il faut une bonne gestion, de bons services de prestation. Pour ces raisons, l'agenda capitaliste est passé à *la bonne gouvernance*, à *l'harmonisation* de l'aide avec les objectifs nationaux qui sont les thèmes de la Déclaration de Paris de 2005. Le contexte ainsi évoqué, nous revenons maintenant aux principales évolutions qui ont marqué les publications relatives aux femmes de la pêche.

La première évolution perceptible est le délaissement de l'économie politique appliquée à l'analyse du travail des femmes. C'était l'optique d'une bonne partie des premières publications sur les femmes de la pêche, le résultat d'une critique de la Gauche qui s'était constamment désintéressée de la valeur économique de ce travail. Il est évident que l'économie de la filière pêche s'effondrerait si le poisson récolté n'était pas traité et vendu, si la famille n'était pas nourrie et habillée, si le pêcheur n'était pas libéré des contraintes domestiques pour aller en mer. Et pourtant une seule activité (le prélèvement du poisson) est considérée comme ayant une valeur économique tandis que tout le reste est sous-estimé (et sous-payé) ou complètement dévalorisé (et donc non rémunéré). Pour expliquer cet état de fait, les premières études évoquaient les façons dont les relations de pouvoir patriarcales sont institutionnalisées

dans la société. Cela incluait la division sexuelle du travail qui apportait en quelque sorte une justification biologique aux pratiques patriarcales de l'économie des pêches. On parlait aussi de la différence entre la sphère publique (en dehors du foyer) et la sphère privée (à l'intérieur du domicile), entre le domaine de la production et celui de la reproduction. Dans la sphère privée de l'économie des pêches (c'est-à-dire dans l'espace domestique, dans le ménage), les malheureuses femmes qui formaient le gros de la petite pêche accumulaient un nombre inimaginable d'heures de travail, jusqu'au bord de l'évanouissement. Ce travail (nettoyer, sécher le poisson, réparer les filets, faire la cuisine...) était considéré comme dépourvu de valeur économique et ne donnait lieu à aucune rémunération. Le travail productif ou rentable (la vente du poisson par exemple) avait lieu, pensait-on, dans la sphère publique, productive.

Cette séparation public-privé faisait qu'un certain type de travail (celui des femmes, et aussi des enfants, des migrants...) générait des avantages concrets, constituait une subvention cachée à l'économie dominante. L'extraction de la subvention s'effectuait à trois niveaux. Premièrement, conformément à la division sexuelle du travail, les femmes apportaient gratuitement par habitude leur force de travail pour des tâches indispensables sans lesquelles les opérations de capture ne pouvaient avoir lieu durablement. Elles subventionnaient ainsi fortement ce secteur, contribuant donc à maintenir « la résilience des communautés de pêche artisanale ». Deuxièmement, dans les pays pauvres, le travail des femmes subventionnait également l'État en absorbant les coûts de reproduction de la cellule familiale (soins aux enfants, aux malades, aux anciens, cuisine...) dans la sphère privée (famille et communauté), libérant de cette manière l'État de ses responsabilités sociales envers ses travailleurs pauvres. Troisièmement, la main-d'œuvre féminine abondante et bon marché a directement subventionné les pêches industrielles et capitalistes en permettant aux usines et autres sites de production de maintenir les salaires au plus bas. Dans les pays du Sud en général, le secteur de la transformation, avec son insistance sur la *flexibilité du marché du travail*, fait très largement appel à la main-d'œuvre féminine, ce qui veut dire bas salaires, mauvaises conditions de travail, emplois non permanents, pas de syndicats.

L'économie politique reste aujourd'hui une grille de lecture intéressante dans ces pays du Sud où l'industrie se renforce grâce à l'exploitation d'une main-d'œuvre féminine très vulnérable. Cette grille avait cependant des points morts et des insuffisances. Il lui manquait une composante écologiste à un moment où les ressources halieutiques donnaient des signes évidents de déclin. Par ailleurs, elle ne voyait pas les problèmes liés aux technologies, lesquelles étaient souvent considérées comme des facteurs de libération. Au fil des ans, les luttes pour la survie des femmes démunies du Sud, leurs actions

**Pour la majorité des femmes de la pêche artisanale, dont la seule richesse est sans doute leur force de travail, cela représentait une perte immense et injustifiée sur le plan de l'attention dont elles pouvaient espérer bénéficier.**



Au marché du poisson séché de Nakkappalli, Andhra Pradesh, Inde...  
Les structures de pouvoir dans les communautés de pêche sont de nature patriarcale

contre la déforestation, la commercialisation du littoral, l'agriculture industrielle et les semences commerciales ont mis sur le devant de la scène les questions de durabilité écologique et poussé à l'émergence de nouvelles grilles d'analyse. Celles-ci ont à juste titre attiré l'attention sur l'amenuisement des ressources naturelles et posé des questions sur la relation entre production et consommation du point de vue de la durabilité. Tandis que l'attention se portait plus sur l'environnement que sur le travail, apparaissaient de nouveaux modes de pensée écologistes (comme l'écoféminisme) de plus en plus marqués par un *essentialisme biologique* en matière de genre, les femmes étant alors synonymes de nature et de subsistance et les hommes de culture et d'agression. Si les grilles d'analyse de l'économie politique ne traitaient pas convenablement les aspects écologiques, celles de l'écologie politique échouaient tout autant à maîtriser la question du travail, en particulier le travail des femmes, à la maison, dans les marchés, dans les usines, dans les ateliers de transformation. Pour la majorité des femmes de la pêche artisanale, dont la seule richesse est sans doute leur force de travail, cela représentait une perte immense et injustifiée sur le plan de l'attention dont elles pouvaient espérer bénéficier.

La deuxième évolution perceptible au cours de ces dernières décennies est que la question de l'oppression et exploitation des femmes a cédé la place à la notion d'*autonomisation* des femmes. Le thème de l'oppression des femmes était lié à l'idée de patriarcat, un mot utilisé par des mouvements de femmes dans bon nombre de pays pauvres pour décrire un système de rapports de force contrôlant de diverses manières le travail, la fertilité et la sexualité des femmes pour servir les institutions à la fois dans la sphère privée (famille, communauté...) et dans la sphère publique (lieu de travail, médias...). La notion d'exploitation des femmes était liée à la compréhension des façons spécifiques dont le travail féminin était volé

par le capital. L'analyse du patriarcat montrait clairement que d'écarter les femmes des prises de décision n'était pas un oubli accidentel mais plutôt une stratégie que, par exemple, la *cofradia*, le *panchayat* de caste ou le syndicat moderne utilisaient pour contrôler le pouvoir et perpétuer le statu quo. Parce que les structures de pouvoir dominantes au sein de la communauté de pêche traditionnelle et de la famille tirent des avantages matériels du travail gratuit ou sous-rémunéré des femmes, elles ont toutes tendance à imposer des limites patriarcales à la vie de ces femmes, en faisant usage de la violence au besoin pour maintenir les limites établies. Le caractère caché et dévalué des tâches ménagères des femmes sert à la dévaluer sur le marché du travail lorsqu'elle est en quête d'un emploi. Les premières études montraient bien comment la pêche industrielle utilisait ces pratiques patriarcales pour obtenir de la main-d'oeuvre à bas prix.

Pour plusieurs raisons, la notion d'exploitation et d'oppression des femmes a bientôt commencé à être discréditée au plan mondial. Elle accusait notamment trop fortement la classe capitaliste, et le patriarcat et d'autres structures de pouvoir, de maintenir cette subordination des femmes ; il fallait donc passer sous silence cette notion. Il se trouvait aussi que, à l'époque du Consensus de Washington, on commençait à reconnaître qu'il y avait évidemment des opportunités capitalistes à intégrer les femmes au développement. La principale préoccupation devenait donc de les embarquer dans le processus, c'est-à-dire de mobiliser cette main-d'oeuvre bon marché au service de la croissance capitaliste. En 1979, les Nations unies avaient adopté la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) qui leur promettait des opportunités égales. Cette promesse était certes une bonne nouvelle pour les femmes des classes supérieures qui avaient une bonne éducation ou un capital à investir mais, pour l'immense majorité des femmes pauvres, attendre l'égalité du capitalisme (un système qui prospérait sur les subventions générées par l'exploitation des femmes) c'était être les victimes d'une cruelle plaisanterie. C'était aussi l'époque des politiques d'ajustements structurels de la BM et du FMI qui obligeaient les pays emprunteurs à privatiser des services essentiels comme l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, à ouvrir leurs marchés et à diluer (ou supprimer carrément) toutes les réglementations en vigueur relatives au travail, à l'environnement, à la protection du littoral qui pourraient gêner l'industrie, à mettre en œuvre des modèles de croissance économique tirée par les exportations. Comme les activités traditionnelles étaient ainsi en train de disparaître, un nombre sans précédent de femmes pauvres, dans leur recherche désespérée d'un moyen de survie, entraient dans un emploi salarié.

Ce n'était pas par pure coïncidence que l'expression *gender empowerment*

(autonomisation, habilitation des femmes) se répandait à cette époque. Cette démarche c'était un feu vert idéologique pour une assimilation de cette main-d'œuvre à bas coût dans le capitalisme. L'autre expression très rapidement adoptée également était *gender mainstreaming* (intégration des considérations de genre dans le courant dominant). Les implications politiques de ces mots, popularisés par la Conférence de Beijing de 1995, étaient claires : capitalisme, race, caste, religion et autres structures de pouvoir, là n'était pas le problème pour les femmes ; et il n'y avait pas lieu de s'en préoccuper dans la mesure où on parviendrait à y intégrer *le genre*, c'est-à-dire que des femmes aussi allaient devenir des bénéficiaires de ces divisions de la société. Comme à cette époque les points de vue écologistes gagnaient aussi du terrain, les mythes de la Terre-Mère et d'une intimité instinctive des femmes avec la nature devenaient très populaires. Ces idées constituaient une bonne justification pour impliquer la main-d'œuvre féminine gratuite ou sous-rémunérée dans des projets publics de protection des forêts et du littoral. Avec *le genre* (un terme dépourvu de toute définition consistante dans les publications relatives à la pêche), on allait lui offrir des *opportunités* : formations d'habilitation, d'autonomisation, acquisition de compétences, microcrédit et le reste, ce qui permettait de détourner l'attention des racines structurelles et politiques du problème, auxquelles on devrait pourtant s'attaquer. Cette interprétation particulière de la notion de genre (devenant affaire de consensus et d'assimilation plutôt que de lutte et de résistance) a été institutionnalisée par les politiques gouvernementales et soutenue par l'aide des donateurs. Une classe d'*experts du Genre* professionnels a fleuri à travers le monde, nichée dans un assortiment de structures étatiques, non étatiques ou mondiales : Banque mondiale, Nations unies et ses agences, organismes nationaux de développement, gouvernements, entreprises, sociétés multinationales, Ong... Cette collaboration en devenir aura joué un rôle crucial dans l'expansion du capitalisme mondial au cours des trois dernières décennies.

(Seconde et dernière partie dans le prochain *Yemaya*). ❧

**Entretien avec Gracinha, Maria das Graças Alencar de Aquino, Morro Branco, Brésil**

*Maria est la Présidente de l'Association des pêcheurs de Morro Branco, institutrice et responsable communautaire dans cette localité traditionnelle située sur la côte est dans la municipalité de Beberibe, État du Ceará, Brésil*

**René Schärer**, (fishnet@uol.com.br), Membre de l'ICSF

### Les pêcheurs ont-ils toujours eu le droit de travailler à Beberibe ?

Oui, par le passé la pêche était très bonne : il y avait plein de poissons et de crevettes, et tout le monde y avait droit. Il n'y avait pas de flottille industrielle, il y avait beaucoup d'espèces dans la mer et pas beaucoup de gens sur la côte. Tout cela était bon pour la pêche artisanale.

### Les pêcheurs ont-ils eu à se battre pour avoir le droit de pêcher ?

Non, jusqu'en 1970 l'accès était libre. Puis le gouvernement a commencé à délivrer des permis pour la langouste ; mais tout le monde a continué à pêcher car il n'y avait pas de contrôle ni de sanction.

### Qu'en est-il maintenant de ces permis sur la langouste ?

En 2004, le gouvernement a créé le comité de gestion de la langouste, et il fallait obligatoirement avoir un permis pour continuer à pêcher. Tous les propriétaires de bateaux n'ont pas pu en avoir ; certains ont été indemnisés, d'autres sont restés en dehors et le gouvernement les a oubliés.

### Et la crevette ?

Auparavant tout le monde pêchait la crevette, avec un petit chalut ou au trémail. Il y a dix ans, on a interdit les chalutiers à moteur dans la bande des cinq milles, qui devenait zone artisanale. Mais la réglementation n'est pas appliquée ; tout le monde continue à pêcher. C'est ça le problème !

### Est-ce que cela crée des conflits entre les pêcheurs ?

Oui, nos pêcheurs travaillent avec des embarcations à voile, qui ont moins d'impact, tandis que les bateaux à moteur détruisent les fonds. Le conflit est très fort car la loi est bien peu appliquée. Il y a deux ans, 40 chalutiers opéraient dans notre zone ; nous avons averti la police mais tout le monde était parti quand le bateau de contrôle est arrivé. L'un de ces armateurs a commencé à menacer les membres de notre association. Nous ne pouvons pas faire grand-chose.

### Comment vos anciens ont-ils obtenu le droit de vivre sur la plage ?

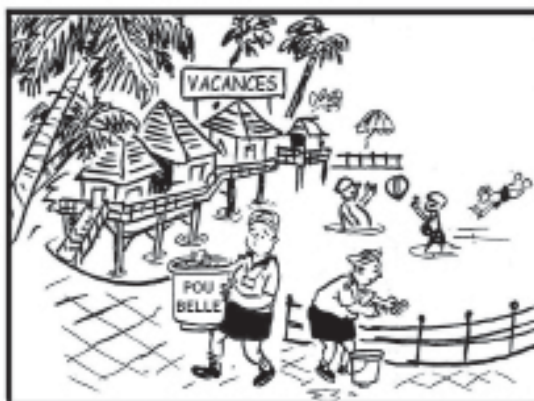
Les pêcheurs qui étaient les premiers habitants de Morro Branco n'avaient eu aucun problème pour bâtir sur la plage. Le propriétaire du terrain autorisait habituellement les pêcheurs à construire une maison. Quand il est mort, les choses ont changé, et la spéculation a pris le dessus.

### Votre communauté est-elle organisée et prête à lutter pour ses droits ?

Oui, nous avons maintenant une association de pêcheurs et nous collaborons avec une Ong et d'autres communautés afin de mettre en place une Aire marine protégée sur la côte est du Ceará pour aider la cause des pêcheurs et leurs droits. ❧

## MAMA YEMAYA

...se pose des questions





## LIVRE

## Genre et gouvernance verte : l'économie politique de la présence des femmes à l'intérieur et au-delà de la foresterie communautaire

Bina Agarwal, Oxford University Press, New York, 488 p, 2010

Commentaire  
de **Harini Kumar**  
(harini747@gmail.  
com), chercheuse  
indépendante

Écrit par une personne qui a fait un travail de pionnier sur la question des inégalités sexospécifiques en matière de propriété, de terre et d'environnement, ce livre inverse le point de vue sur la problématique de genre. S'écartant de la documentation disponible qui traite de l'absence des femmes dans les institutions chargées de la gouvernance des forêts, Bina Agarwal s'interroge : « Si les femmes étaient présentes dans ces organismes, qu'est-ce que cela changerait ? ...Quelle devrait être l'importance de cette présence pour que ça change ? ». Cet ouvrage est donc divisé en trois parties : Potentiel de cette présence, Impact de cette présence, Au-delà de cette présence.

Bina Agarwal analyse l'impact de la présence des femmes dans les organismes de gouvernance et d'application des politiques tout au long d'une vaste enquête empirique à partir de données primaires concernant des structures de la foresterie communautaire en Inde et au Népal. Sa recherche, qui couvre plus d'une décennie, traite également des questions d'équité dans l'accès à la ressource, de l'intérêt particulier des femmes et des hommes pour la forêt, des différences éventuelles qu'entraînerait un nombre plus ou moins grand de femmes dans les instances directrices.

La première partie du livre aborde un grand nombre de questions et d'aspects ; il étudie les implications de la présence des femmes dans la gouvernance. L'auteure fait remarquer que les femmes ont longtemps été exclues des institutions publiques et des organes de décision alors qu'elles sont les utilisatrices primaires des

espaces forestiers. Les femmes sont également confrontées à des normes culturelles oppressives, à des préjugés quant à leurs capacités. Bina Agarwal parle en détail de l'invisibilité des femmes (qu'elle qualifie d'*exclusions participatives*) dans les instances directrices à mesure qu'elle retrace l'histoire de l'absence des femmes de l'Asie du Sud dans les institutions traditionnelles et de la façon dont elles ont négocié leur présence dans les organismes modernes de la gouvernance.

La seconde partie du livre procède à une analyse empirique des données primaires collectées sur une décennie. La troisième partie parle de la constitution de *réseaux d'alliances stratégiques* entre des organisations de la société civile et des institutions de la gouvernance verte, ce qui met bien en évidence l'importance d'un dialogue avec les différents niveaux de l'Administration. Des questions intéressantes sont posées : quelles sont les institutions qui pourraient contribuer à corriger le manque d'efficacité des mécanismes actuels pour mieux identifier les besoins des femmes démunies ? Compte tenu de l'hétérogénéité socio-économique de la population, comment combler le fossé entre les femmes des campagnes et celles des villes ?

Bina Agarwal dit que tous les segments de la population (en particulier les femmes) doivent être représentés dans les institutions démocratiques de la gouvernance. Elles soulignent qu'il faudrait dans les organismes locaux de la gouvernance verte plus d'*inclusion participative* que dans les autres organismes gouvernementaux parce que deux objectifs importants pourraient ainsi être atteints : la conservation de la ressource et la subsistance locale. Cette étude montre bien les multiples avantages de la présence des femmes dans les structures de la foresterie communautaire. Elle traite aussi de la question complexe de la responsabilité du gouvernement par rapport aux besoins des femmes et à leur accès aux ressources communautaires. ■



PUBLIÉ PAR  
Chandrika Sharma pour  
Collectif international d'appui  
aux travailleurs de la pêche

27 College Road  
Chennai 600 006, Inde  
tél: (91) 44 2827 5303  
fax: (91) 44 2825 4457  
courriel: icsf@icsf.net  
site Internet: www.icsf.net

PRÉPARÉ PAR  
Nilanjana Biswas  
TRADUCTION  
Gildas Le Bihan  
ILLUSTRATIONS DE  
Sandesh  
(sandeshcartoonist@gmail.com)  
MISE EN PAGE  
P. Sivasakthivel  
IMPRIMÉ PAR  
Nagaraj & Company Pvt. Ltd.,  
Chennai

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et

pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.